

L'an DEUX MIL DOUZE, le SAMEDI 25 FÉVRIER, à 09 h 10, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en première séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des Articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (séance clôturée à 11 h 27).

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance prise dans le sein du Conseil Municipal. TURPIN Marie-Annick a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

ANNETTE Gilbert/ ORPHÉ Monique/ BAREIGTS Éricka/ MAILLOT Gérard/ HOAREAU Jean-François/ PONIN-BALLOM Gino/ PICARD Hajasoa/ LAURET Edmond/ VICTORIA RETOURNAT Danielle/ PESTEL René Louis/ VÉLOUPOULÉ MERLO Nalini/ ARMAND Alain/ HUMBLOT Nicole/ ESPÉRET Jean-Pierre/ BRISSAC-FÉRAL Claude/ COUDERC Alain/ ADAME Brigitte/ LOUISE Rose Blanche/ CLAIN Claudette/ KICHENIN Virgile/ EUPHRASIE Didier/ CATHERINE Aline/ ASSABY Maximilien/ ISIDORE Marylise/ DINDAR Ibrahim/ NATIVEL Mickaël (arrivé à 09 h 48 au Rapport n° 12/1-03)/ JAVEL François/ TURPIN Marie-Annick/ FIDJI Jean-Claude/ ANDAMAYE Marie-Annick/ NAILLET Philippe (arrivé à 10 h 26 au Rapport n° 12/1-17)/ LOWINSKY Jacques/ SERVANTÈS Marie/ PAULÉE Marie-Thérèse/ PELTIER Hélyette/ FRANÇOISE Gérard/ VARONDIN Frédéric/ AHAMADI Salama/ TOQUET Stéphanie/ FOURNEL Dominique/ ALLIÉ Carmen/ TROTET Maryse/ INGAR Iqbal/ HOARAU Patricia/ BARDIÈRE Jean-Michel/ VICTORIA René-Paul/ HOARAU Serge/ CHÉFIARE Claudine

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

HOARAU Emmanuel		par BAREIGTS Éricka
CASSIM-CADJÉE Mohammad		par PÉSTEL René Louis
CÉCILÉRY Nathalie	pour toute la durée de la séance	par BRISSAC-FÉRAL Claude
JUSTINE Marie Séverine		par KICHENIN Virgile
ALBANY Christian		par FOURNEL Dominique
PONIN-BALLOM Gino	à son départ, à 11 h 02, au Rapport n° 12/1-35	par DINDAR Ibrahim

Les membres présents, au nombre de 48 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'Article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉLUS INTÉRESSÉS

Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

En application des dispositions de l'Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

- | | | |
|---------------------------|------------------------------------|--------------------|
| - BAREIGTS Éricka | au titre de la CINOR | Rapport n° 12/1-05 |
| - MAILLOT Gérard | | |
| - ASSABY Maximilien | | |
| - DINDAR Ibrahim | | |
| - NAILLET Philippe | | |
| - LOWINSKY Jacques | | |
| - FRANÇOISE Gérard | | |
| - VARONDIN Frédéric | | |
| <hr/> | | |
| - BAREIGTS Éricka | au titre de la CINOR | Rapport n° 12/1-12 |
| - MAILLOT Gérard | | |
| - ASSABY Maximilien | | |
| - DINDAR Ibrahim | | |
| - NAILLET Philippe | | |
| - LOWINSKY Jacques | | |
| - FRANÇOISE Gérard | | |
| - VARONDIN Frédéric | | |
| <hr/> | | |
| - HOAREAU Jean-François | au titre de la SODIPARC | Rapport n° 12/1-19 |
| - VÉLOUPOULÉ MERLO Nalini | | |
| - NAILLET Philippe | | |
| <hr/> | | |
| - KICHENIN Virgile | au titre du CAUE | Rapport n° 12/1-23 |
| (1) HOARAU Emmanuel | -en qualité de Conseiller Général- | |
| - FRANÇOISE Gérard | -en qualité de Conseiller Général- | |

CINOR Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion
SODIPARC Société Dionysienne de Gestion des Équipements
CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

(1) absent à la séance

ÉLUS INTÉRESSÉS (suite)

- ORPHÉ Monique	-en qualité de Vice-Présidente de la CINOR-	au titre de l'EPFR	Rapport n° 12/1-32
- JAVEL François	-en qualité de Vice-Président de la CINOR-		
- FIDJI Jean-Claude	-en qualité de Conseiller Général-		
- ANDAMAYE Marie-Annick	-en qualité de Vice-Présidente de la CINOR-		
- LOWINSKY Jacques	-en qualité de Vice-Président de la CINOR-		
- ORPHÉ Monique		au titre de la SODIAC	
- BAREIGTS Éricka			
- ARMAND Alain			
- LOWINSKY Jacques			
- FOURNEL Dominique			
- ORPHÉ Monique		au titre de la SIDR	Rapport n° 12/1-36
- MAILLOT Gérald	-en qualité de Conseiller Général-		
(2) PONIN-BALLOM Gino	-en qualité de Conseiller Général-		
- ANNETTE Gilbert		au titre du CCAS	Rapport n° 12/1-42
- ORPHÉ Monique			
- VICTORIA RETOURNAT Danielle			
- PESTEL René Louis			
- ISIDORE Marylise			
- TURPIN Marie-Annick			
- ANDAMAYE Marie-Annick			
- TROTET Maryse			
(3) ALBANY Christian			
- ANNETTE Gilbert		au titre de la Caisse des Écoles	
- PICARD Hajasoa			
- PAULÉE Marie-Thérèse			
- FRANÇOISE Gérard			
- VARONDIN Frédéric			
- BARDIÈRE Jean-Michel			

CINOR Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion
EPFR Établissement Public Foncier de la Réunion
SIDR Société Immobilière du Département de la Réunion
CCAS Centre Communal d'Action Sociale

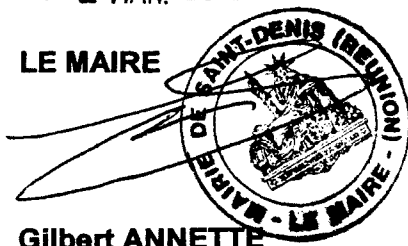
(2) parti au Rapport n° 12/1-35
(3) absent à la séance

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

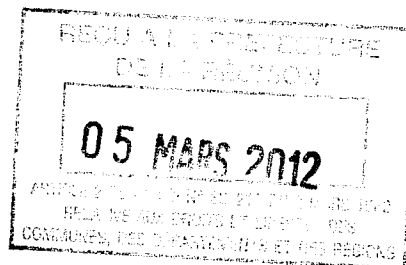
Élus	Horaires	Remarques
	ARRIVÉES	
NATIEL Mickaël	à 09 h 48	au Rapport n° 12/1-03
NAILLÉT Philippe	à 10 h 26	au Rapport n° 12/1-17
	DÉPLACEMENT	
ANNETTE Gilbert	de 10 h 34 à 10 h 41	au Rapport n° 12/1-21
	DÉPARTS	
PONIN-BALLOM Gino	à 11 h 02	au Rapport n° 12/1-35 (procuration à DINDAR Ibrahim)

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'hôtel de Ville de Saint-Denis le
- 2 MAR. 2012 et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 48 sur 55.

LE MAIRE



Gilbert ANNETTE



**OBJET CONVENTION TRIENNALE ENTRE L'ETAT (DAC OI),
LA REGION REUNION, LE DEPARTEMENT DE LA REUNION
ET LA VILLE DE SAINT-DENIS AU PROFIT DE LA COMPAGNIE
CYCLONES PRODUCTION**

DEVELOPPER DES PROJETS PHARES ET STRUCTURANTS

Depuis de nombreuses années, le travail de recherche et de création de la Compagnie « Cyclones Production » s'inscrit dans une dynamique de développement culturel.

De par la transposition artistique sous différentes formes de la culture réunionnaise, la Compagnie a pour souci d'allier démarche artistique professionnelle et construction citoyenne.

L'Etat, la Région Réunion, le Département de la Réunion et la Ville de Saint-Denis s'associent pour confier à Cyclones Production une mission de création, de recherche artistique et de développement culturel. Cette mission est mise en œuvre dans le cadre du programme d'activités de la FABRIK - Espace Culturel Jean-Pierre CLAIN, équipement mis à disposition par la ville et dont la gestion est confiée à Cyclones Production.

Le projet artistique se décompose sur trois années (2012, 2013 et 2014) en deux axes principaux qui se déclinent en plusieurs missions qui structurent le programme d'activités de Cyclones Production.

➤ **Axe Théâtre/ Ecriture Contemporaine**

- Création et écriture théâtrale contemporaine : l'action théâtrale sera permanente et comprendra une création par an. Cyclones Production soutiendra un projet d'artiste dans le cadre des productions de la Fabrik.

Elle aura sous sa gestion un fonds d'écriture théâtrale contemporaine et développera des résidences d'auteurs.

- Diffusion : Cyclones Production impulsera une démarche de diffusion qui concerne à la fois les créations de la compagnie et les productions de la Fabrik au travers des « chantiers publics » (restitutions de résidences), des « sorties de Fabrik » (spectacles en phase d'aboutissement) et un accueil en décentralisation.

➤ **Arts du Cirque/ Arts de la Rue**

- Cyclones Production s'attachera à structurer et soutenir la création dans les domaines des arts du cirque et des arts de la rue notamment par la mise en réseau et la mutualisation de moyens en lien avec le Séchoir, par l'accompagnement des équipes de création et la mise en place de formations et des résidences d'artistes.

Le programme de Cyclones Production inclura en transversalité avec les missions ci-dessus mentionnées, des actions en lien avec le milieu scolaire et universitaire, l'accueil et l'accompagnement de projets professionnels et des projets de développement culturel (insertion par la culture).

Rapport n° 12/1-08

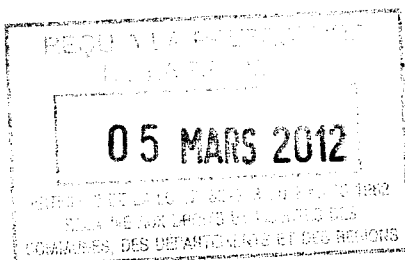
Le financement de l'association sera assuré par les subventions des collectivités et de l'Etat et des recettes propres. Les engagements financiers respecteront l'annualité budgétaire et ce, sur la base des montants suivants pour les quatre années de la durée de la convention :


ETAT	DEPARTEMENT	REGION	COMMUNE	TOTAL
100 000 €	60 000 €	75 000 €	190 000 €	425 000 €

Par conséquent, je vous demande :

- d'autoriser la passation de la convention triennale 2012-2014 jointe en annexe ;
- d'approuver les termes de ladite convention ;
- de m'autoriser à signer la convention et tout autre acte relatif à cette affaire.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.




LE MAIRE
 Gilbert ANNETTE

**OBJET CONVENTION TRIENNALE ENTRE L'ETAT (DAC OI),
LA REGION REUNION, LE DEPARTEMENT REUNION
ET LA VILLE DE SAINT-DENIS AU PROFIT DE LA COMPAGNIE
CYCLONES PRODUCTION**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 12/1-08 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur PESTEL René Louis, 9ème Adjoint, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/Entreprise Municipale et Culture/Jeunesse/Sport ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

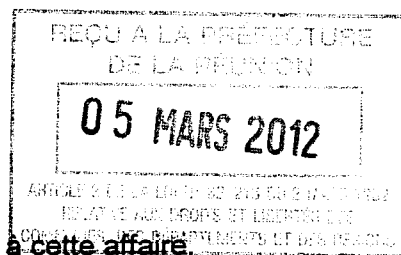
Autorise la passation de la convention triennale 2012-2014 jointe en annexe avec l'Etat, la Région Réunion, le Département de la Réunion et la Compagnie CYCLONES PRODUCTION pour la mise en œuvre du projet culturel.

ARTICLE 2

Approuve les termes de ladite convention.

ARTICLE 3

Autorise le Maire à signer la convention et tout autre document relatif à cette affaire



Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 2 MAR. 2012

LE MAIRE

Gilbert ANNETTE

CYCLONES PRODUCTION
Convention cadre 2012-2014

ENTRE

- **LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION** représenté par Monsieur le Préfet de La Réunion,
- **LE CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION** représenté par son Président,
- **LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA RÉUNION** représenté par sa Présidente,
- **LA VILLE DE SAINT-DENIS** représentée par son Maire,

ET

La Compagnie **CYCLONES PRODUCTION**, association régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège social est situé au 28, rue Léopold RAMBAUD - 97 490 Sainte Clotilde - représentée par sa Présidente, Madame Souky BADA.

N° SIRET : 394 089 106 00030

CODI APE : 9001 Z

N° LICENCE D'ENTREPRENEUR DE SPECTACLES : 1021821 - 1021822- 1021823

PREAMBULE

L'État, en référence à la charte de mission de service public du 26 février 1998 et à la circulaire du 12 mai 1999 relative à l'aide aux compagnies dramatiques professionnelles, la Ville de Saint-Denis, la Région et le Département mentionnées ci-dessous, s'associent pour soutenir l'association CYCLONES Production dans la réalisation de ses missions de création et de diffusion théâtrale intégrant les écritures dramatiques contemporaines, de recherche artistique, de structuration des Arts du cirque et des Arts de la rue, d'éducation artistique, d'accueil de projets professionnels et de développement culturel.

Ces missions sont mises en œuvre notamment dans le cadre du programme d'activités de La Fabrik - espace culturel Jean-Pierre Clain, équipement culturel mis à disposition par la Ville de Saint-Denis et dont la gestion est confiée à CYCLONES Production.

L'État, La Région, Le Département, La Ville de Saint-Denis reconnaissent dans les objectifs, ci-après définis, des éléments importants de leurs propres orientations et en admettent les termes.

Considérant :

Dans un contexte d'évolution sensible de la diffusion du spectacle vivant à la Réunion, marqué par l'émergence de festivals dédiés au théâtre, la réhabilitation et l'ouverture de lieux appropriés mais également par une dynamique renouvelée de l'enseignement artistique, la volonté des partenaires est de rendre prioritaire la révélation et l'épanouissement des talents, la professionnalisation des acteurs et l'accès au plus grand nombre à la culture.

De fait, les objectifs visés à travers cette convention sont :

- L'accompagnement de l'artiste dans son parcours de création
- Le lien développé avec le public pendant le processus de création participant au principe de démocratisation des pratiques culturelles et artistiques
- La formation et la professionnalisation des équipes artistiques et culturelles
- La structuration des arts du cirque
- L'enrichissement du fonds documentaire par des écritures théâtrales locales.
- L'engagement en faveur d'un partage de la culture avec la population la plus large, lequel commande de prendre en considération la diversité des publics, des pratiques culturelles et des territoires
- L'engagement à accompagner la jeune création, à favoriser l'émergence et l'épanouissement de leurs talents et aussi au renouvellement des esthétiques
- L'engagement en faveur d'une offre culturelle plurielle donnant à voir les expressions artistiques issues de la scène réunionnaise et en même temps ouverte sur le monde
- Le soutien à la professionnalisation dans le domaine du spectacle vivant et la recherche dramatique
- Le soutien à l'émergence de projets artistiques de qualité en lien avec la population de la Ville de Saint-Denis et du tissu associatif, principalement ceux du secteur immédiat de la structure
- L'accompagnement de la structuration des différentes formes d'art et la formation artistique

CO-TEXTE DE LA PRESENTE CONVENTION

La compagnie CYCLONES Production œuvre depuis plus de 17 ans pour le développement artistique et culturel du territoire de Saint-Denis et de La Réunion.

Dans le cadre de cette démarche, une étroite collaboration avec des auteurs dramatiques créolophones et francophones a permis à la compagnie d'explorer, dans son travail de création, la transposition artistique de la culture réunionnaise.

La plupart de ses spectacles ont été créés hors les murs, au cœur de la Cité, en implantant des dispositifs scénographiques dans des espaces n'ayant pas vocation première à les accueillir. Avec la volonté de questionner la relation du spectateur à l'espace, et en portant un regard sur le monde environnant, l'équipe de CYCLONES Production a toujours eu pour souci d'allier entreprise professionnelle et construction citoyenne.

Un volet *Structuration des arts du cirque et arts de la rue* est venu compléter en 2008 les missions historiques de la compagnie, devenant par la même un nouvel outil de sensibilisation et d'expression artistique au service de son projet.

Depuis 2007, la Ville de Saint-Denis, propriétaire de La Fabrik – espace culturel Jean-Pierre Clain, a mis à disposition en concertation avec les autres partenaires institutionnels de la compagnie, ce lieu à CYCLONES Production afin d'y développer son projet à savoir un espace de création, de résidences artistiques, de développement culturel et d'actions territoriales.

Depuis son ouverture en septembre 2007, le projet de CYCLONES à La Fabrik – espace culturel Jean-Pierre Clain bénéficie du soutien de la Ville de Saint-Denis, de l'État, de la Région Réunion et du Département Réunion. Ce soutien a permis de poser les bases conceptuelles et organisationnelles du projet de la compagnie et a généré une mise en synergie de compétences, réflexions et analyses pour la réalisation de ses missions qui inclut, en sus de ses activités de compagnie conventionnée, la gestion d'un lieu de fabrique et l'accompagnement artistique, technique et administratif d'équipes de création.

Le projet artistique de CYCLONES Production à La Fabrik – espace culturel Jean-Pierre Clain s'inscrit donc dans le paysage culturel dionysien, et plus largement sur l'ensemble du territoire, en travaillant en réseau avec les autres acteurs et opérateurs culturels.

ORIENTATIONS

Sur la base de son expérience de compagnie gérant un lieu et dans une continuité d'action avec la précédente convention triennale, le cadre de la présente période de conventionnement propose :

- L'affirmation d'un projet global de recherche et de création artistiques qui associe notamment Théâtre/Écriture contemporaine et Arts du Cirque/Arts de la Rue ;
- La diffusion des créations théâtrales de la compagnie au niveau local, national et international ;
- La mise en synergie de ces dynamiques artistiques pour impulser la démarche de création de la compagnie et le contenu du programme d'activités de La Fabrik – espace culturel Jean-Pierre Clain ;
- Des partenariats étroits avec des opérateurs culturels locaux, nationaux et internationaux qui favorisent la mutualisation de moyens et la mise en réseau ;
- Le questionnement des territoires culturels et des pratiques artistiques contemporaines par le développement d'actions culturelles ;
- La sensibilisation des publics issus d'horizons divers qui découvriront une autre relation à l'art impulsée par l'accueil en résidence d'artistes ;

Ce projet recherchera une transversalité entre les disciplines, permettra la confrontation de démarches artistiques diverses, et rendra accessible aux publics leur expérimentation dans des conditions techniques performantes.

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION

Par la présente convention, CYCLONES Production s'engage :

- à mettre en œuvre le projet artistique et culturel global dans sa conception, sa réalisation et sa diffusion.
- à maintenir une action théâtrale permanente.
- à utiliser l'équipement culturel La Fabrik – espace culturel Jean-Pierre Clain mis à sa disposition comme un outil de rayonnement artistique et culturel au service des artistes et du développement culturel territorial en lien étroit avec son propre projet artistique.

ARTICLE 2 - LE PROJET ARTISTIQUE GLOBAL ET SES MISSIONS

CYCLONES Production utilise La Fabrik – espace culturel Jean-Pierre Clain en la positionnant comme un laboratoire et un espace de développement artistique et culturel. La relation du citoyen aux œuvres et aux processus de création, celle des artistes à la société, et le questionnement du lien entre pratiques artistiques et pratiques culturelles populaires demeurent plus que jamais, les moteurs artistiques de la compagnie et traversent le programme d'activités proposé.

La compagnie continuera d'y développer l'esprit du projet artistique qu'elle mène depuis sa création. Elle y conduira ainsi une politique artistique et culturelle au service de la création théâtrales, de l'écriture dramatique contemporaine, des Arts du Cirque et de la Rue, avec la volonté d'en faire un lieu ressource questionnant la relation entre artistes, publics et territoires.

Sur la base de deux axes principaux (Théâtre/Écriture contemporaine et Arts du cirque/Arts de la rue) se déclinent plusieurs missions qui structurent le programme d'activités de CYCLONES Production (programme en annexe 1) :

• AXE THEATRE/ÉCRITURE CONTEMPORAINE

- Création et diffusion : la compagnie s'engage à réaliser et à diffuser les créations ci-dessous et à trouver les coproductions afférentes.
 - 3 Rêvman d'kartyé
 - 1 spectacle Tribu urbaine #1 – Le jour où Ti'Zac enjamba la peur avec des partenaires du Bénin et de l'Afrique de l'ouest
 - 1 spectacle Tribu urbaine #2 avec des partenaires de Madagascar
 - 2 Domoun la diElle s'engage à soutenir un projet d'artistes dans le cadre des « productions de La Fabrik ».
- Écriture théâtrale contemporaine : la compagnie s'engage à gérer un fonds d'écriture théâtrale contemporaine et à développer des résidences d'auteurs.

• AXE ARTS DU CIRQUE/ARTS DE LA RUE

- Structuration - Formation – Soutien à l'émergence : la compagnie s'engage sur :
 - La mise en réseau et mutualisation de moyens au niveau local, national et international et notamment avec Le Séchoir
 - L'accompagnement à l'émergence des équipes de création avec possibilité de soutien administratif, artistique et technique
 - La création d'un poste de chargé de mission Cirque
 - La préparation en partenariat avec la Jeunesse et Sports, maître d'œuvre, d'un BPJEPS Activité Cirque à La Réunion
 - Des stages d'initiation ou de perfectionnement aux Arts du cirque en direction des enseignants
 - Des stages de formation technique et artistique en direction des professionnels locaux
 - Des résidences artistiques/diffusion Cirque dont une coproduction avec une compagnie locale

Et en transversalité avec les missions mentionnées ci-dessus :

- Éducation artistique
- Accueil et accompagnement de projets professionnels
- Développement culturel et action territoriale

Ces missions font l'objet de l'annexe 1 de la présente convention.

La présente convention est conclue sous la condition expresse que la responsabilité artistique de la mise en œuvre globale du projet soit assurée par Luc Rosello.

ARTICLE 3 – DIFFUSION

Le projet de CYCLONES Production à La Fabrik impulse une démarche de diffusion qui concerne à la fois les créations de la compagnie, les *Productions La Fabrik*, les actions Arts du Cirque/Arts de La Rue et les espaces de rencontres proposés aux publics et favorisant l'accessibilité aux processus de création dans le cadre des accueils en résidence.

La périodicité de ces rendez-vous, de par la nature même du projet, ne peut être systématiquement fixée au préalable. Cette liberté renforce la souplesse et la réactivité de l'outil pour répondre au mieux aux sollicitations des acteurs culturels :

- Les **Chantier Public**, qui proposent des répétitions ouvertes ou des restitutions d'étapes de travail pour des publics variés (lycéens, professionnels, tout public). Les restitutions des résidences *La@mayaz* programmées à partir de 2012 intégreront ce dispositif.
- Les **Sortie de Fabrik**, programmées en fin de résidence et qui sont les premières confrontations d'un spectacle en phase d'aboutissement avec le regard des spectateurs. En général, les *Sortie de Fabrik* sont suivies d'un début de tournée dans les autres salles de l'île.
- Les **diffusions de spectacles professionnels**, programmées lors de la création des spectacles de CYCLONES Production, lors d'un accueil en décentralisation mais aussi à partir de 2012, lors de l'accueil d'équipes professionnelles de cirque en partenariat avec la Scène Conventionnée *Le Séchoir*.

ARTICLE 4 - LES MOYENS DE LA COMPAGNIE

Les locaux :

L'association gère l'équipement culturel La Fabrik – espace culturel Jean-Pierre Clain, espace mis à disposition par la Ville de Saint-Denis. La convention liant la Ville à l'association figure en annexe de la présente.

L'équipe :

Pour mettre en œuvre son projet, CYCLONES Production dispose d'une équipe de permanents et pour compléter son effectif fera appel ponctuellement à des artistes et techniciens selon ses besoins.

Les moyens financiers :

Les montants cités ci-dessous serviront de base pour les trois années de la durée de la convention (2012-2014) sous réserve des disponibilités financières des partenaires.

DAC OI : 100 000 €

Conseil Régional : 75 000 €

Conseil Général : 60 000 €

Ville de Saint-Denis : 190 000 €

Le montant de la subvention de la Ville de Saint-Denis est sous réserve de l'inscription des crédits correspondants dans chacun des budgets concernés et de la disponibilité effective des crédits au moment où la demande de subvention est présentée.

Des aides spécifiques pourront être versées par chacun des partenaires en sus de la présente convention.

Elle assurera également son financement par ses recettes propres (exploitation spectacles, formations, ventes spectacles et autres) qui tenteront d'atteindre 20 %.

ARTICLE 5 - DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention est signée pour une durée de trois ans et prendra effet le 1er janvier 2012.

Chaque année un programme sera annexé précisant le contenu des actions dans le dossier de demande de subvention.

La présente convention expirera au 31 décembre 2014.

ARTICLE 6 - OBLIGATIONS COMPTABLES

L'association s'engage :

- à fournir chaque année le compte-rendu financier propre à l'objectif et aux actions, signé par la Présidente ou toute autre personne habilitée, dans les six mois suivant sa réalisation ou avant le 1er juillet au plus tard de l'année suivante ;
- à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme aux règlement n°99-01 du 16 février 1999 du Comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, homologué par arrêté interministériel du 8 avril 1999 ;
- à fournir lesdits comptes annuels dans les six mois suivant la clôture de l'exercice.

Dans la mesure où les subventions versées par les collectivités locales et l'État dépassent 152 449 €, la compagnie s'engage à désigner un Commissaire aux Comptes dont elle fera connaître le nom à l'État et aux collectivités dans un délai de cinq mois après signature du présent contrat.

L'association s'engage à transmettre à ses partenaires tout rapport produit par ce Commissaire aux Comptes dans les délais utiles.

L'association CYCLONES Production adressera chaque année :

- avant le 31 décembre : un programme artistique de l'année à venir et un budget prévisionnel, un état du personnel en service relatif à l'année écoulée
- au 31 mai : un compte-rendu des activités artistiques de l'année écoulée, accompagné du bilan financier arrêté par le commissaire aux comptes et validé en Assemblée Générale.

L'ensemble de ces documents devra être adressé à la Direction des Affaires Culturelles de l'Océan Indien et aux collectivités publiques : Conseil Régional, Conseil Général, Ville de Saint-Denis.

La compagnie s'engage par ailleurs à faciliter le contrôle par les collectivités de la réalisation des actions retenues, et notamment l'accès aux documents administratifs et comptables. Elle satisfera aux obligations fixées par chaque convention financière de chacun des partenaires.

ARTICLE 7 - AVENANT

Pendant la durée de l'application du contrat, des dispositions particulières touchant à l'engagement financier d'un nouveau partenaire institutionnel, à la mission de la compagnie, à la nature de ses obligations artistiques, aux conditions de son implantation pourront être discutées et modifiées par la compagnie et les collectivités publiques concernées.

Ces dispositions feront alors l'objet d'un avenant applicable pour la durée résiduelle d'application du contrat.

ARTICLE 8 - SUIVI, EVALUATION ET RENOUVELLEMENT

- Le suivi de la convention

Un comité de pilotage réunissant les partenaires de la présente convention est mis en place. Il aura fonction d'outil d'évaluation du projet CYCLONES Production et de La Fabrik - Espace Culturel Jean-Pierre Clain, mais sera aussi un organe de réflexion, apte à partager avec l'équipe de gestion du lieu, des constats, des éléments de diagnostic et une analyse des actions mises en œuvres.

Ce comité de pilotage se réunira au minimum deux fois par an, sur convocation de la compagnie, et intégrera occasionnellement d'autres partenaires impliqués dans les projets programmés. Outre ces deux réunions annuelles, il pourra être convoqué à l'initiative de la compagnie ou de tout partenaire institutionnel qui souhaiterait mettre au débat une question urgente.

- Évaluation et renouvellement

En plein accord avec les partenaires territoriaux, six mois avant l'expiration de la convention, la Direction des Affaires Culturelles Océan Indien effectuera un bilan du travail de la compagnie, en liaison avec le service de l'inspection du théâtre en charge de la région Réunion.

Ce bilan portera sur les points suivants :

- qualité du travail artistique
- caractéristiques du répertoire
- exploitation des spectacles
- situation de la gestion
- exécution de la mission de développement culturel et des différentes clauses de la présente convention

Ce bilan se compose :

- de celui dressé par CYCLONES Production
- de celui effectué par la DAC OI
- des éléments que souhaiteraient produire les autres partenaires de la convention

Au plus tard six mois avant l'expiration de la présente convention, les parties devront se faire connaître mutuellement leurs intentions en ce qui concerne le renouvellement ou l'arrêt de ladite convention, sous réserve des résultats du bilan d'exécution.

ARTICLE 9 - COMMUNICATION

L'association s'engage à faire figurer sur tous les documents issus de la réalisation du programme, la mention "avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication – Direction des Affaires Culturelles de l'Océan Indien, du Conseil Régional, du Conseil Général et de la Ville de Saint-Denis" et les logos respectifs.

ARTICLE 10 - RÉSILIATION

En cas de non-respect de l'une ou de l'autre des parties des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie à l'expiration d'un délai de quinze jours, suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

Le cas échéant, la Direction des Affaires Culturelles de l'Océan Indien et les collectivités locales pourront réclamer le reversement de tout ou partie de la subvention. Elle s'avère caduque en cas de départ du directeur signataire de la présente convention, Luc ROSELLO.

Fait à Saint-Denis, le

**P/ LE MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION**

Le Préfet,

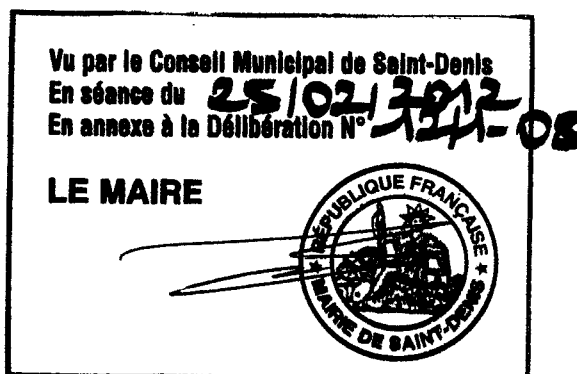
P/ LE CONSEIL RÉGIONAL,
Le Président,

P/ LA VILLE DE SAINT-DENIS,
Le Maire,

P/ LE CONSEIL GÉNÉRAL,
La Présidente,

P/ CYCLONES PRODUCTION,
La Présidente,

P/ LE DIRECTEUR ARTISTIQUE
Luc ROSELLO,



1 – AXE THEATRE – ECRITURE CONTEMPORAINE

1.1 - MISSION CREATION ET DIFFUSION

La période 2012-2014 verra la mise en place d'une classification des activités de création de CYCLONES Production selon les principes suivants :

- Les créations et diffusions de CYCLONES Production
- *Les Productions de La Fabrik*, dans le cadre de résidences d'artistes non structurés sous une forme juridique associative, mais porteurs d'un projet en phase avec la démarche artistique de la compagnie et nécessitant une implication artistique et administrative de CYCLONES Production

Le projet artistique de la compagnie dont l'écriture dramatique et la création théâtrale ont fondé la démarche, se structurera également dans les années à venir sur :

- Le questionnement des territoires à travers : la collecte et la transformation artistique de récits de vie, le lien entre pratiques artistiques professionnelles et pratiques culturelles spontanées, les tensions entre volonté et réalisation
- L'interdisciplinarité impulsée par les activités développées par CYCLONES Production à La Fabrik

La compagnie continuera son travail de recherche et de création théâtrale en se nourrissant de la dynamique enclenchée par le programme d'activités qu'elle développera à La Fabrik.

Bénéficiant d'un outil de travail permanent, CYCLONES Production initiera en amont de la réalisation de ses créations, des étapes de recherche artistique.

Ces étapes permettront d'y explorer les interrogations relatives à la dramaturgie, à la scénographie et au jeu d'acteur. Ces "chantiers" seront autant d'espaces de rencontre entre les publics et les processus de création.

A - LES CREATIONS DE CYCLONES PRODUCTION

A.1 - TRIBUS URBAINES (*Rèzman d'kartyé inclus*)

L'idée de *Tribus Urbaines* a germé durant la période 2003-2007 pour devenir projet en 2009.

En effet, dès fin 2002, année de la validation institutionnelle du projet La Fabrik, CYCLONES a réalisé des actions de "mise en voisinage" avec l'environnement très urbain du futur équipement culturel, la Cité Patates à Durant, mitoyenne de l'édifice. Cette cohabitation au cœur de la ville - vecteur d'une confrontation/interaction quotidienne qui induit curiosité, découverte, négociation, entraide et solidarité - a positionné la compagnie, dans un premier temps à son insu, comme une tribu s'installant sur un territoire déjà investi par une autre tribu. Cette dynamique relationnelle "inter-tribus" a nourri les envies et les questionnements artistiques de la compagnie pour aboutir au projet de cycle de créations *Tribus Urbaines*.

Pour CYCLONES et dans le cadre de son projet, les tribus à rencontrer sont obligatoirement urbaines, en relation avec un territoire enclavé dans la ville, et en confrontation et/ou affrontement avec la société environnante.

Elles font références aux collectifs qui réunissent un groupe de personnes en un réseau informel, dont le fondement prend racine dans une intégration culturelle dotée d'un élément géographique, culturel, rituel ou professionnel très marqué.

Le socle de la démarche de création se construit sur une position d'artistes-observateurs-acteurs immergés dans la société segmentaire telle que la définit Evans-Pritchard (Ethnologue anglais/1902-1973) : "organisée par des mouvements de fission et de fusion, par l'emboîtement hiérarchique des segments et leur opposition/collision additionnelle."

Pour compléter le concept artistique, et en cohérence avec l'amplification du projet de la compagnie gestionnaire d'un lieu de fabrique, CYCLONES opte pour une mise en écho, en miroir de tribus urbaines dont les similitudes et les spécificités résonnent entre elles pour provoquer une ouverture de La Réunion à d'autres territoires de créativité et de questionnements.

Le cycle de spectacles *Tribus Urbaines* est donc une machine à explorer la résonance, à infiltrer artistiquement le réel au plus près, tout en cheminant vers l'onirique en interrogeant la vie de groupes, de communautés qui ont délimité un territoire de vie (ou de survie) pour se poser dans le monde en développant des stratégies relationnelles spécifiques qui mettent en œuvre l'infini palettes des comportements humains.

TRIBU URBAINE #1 / 2010 – 2011 – 2012

Tribu Urbaine #1 est le premier projet du cycle de créations théâtrales de CYCLONES Production et réunit, dans son aboutissement sous forme de spectacle, des artistes de La Réunion et d'Afrique de l'ouest.

Il puise sa trame dramaturgique dans une parole récoltée auprès de deux tribus de pêcheurs, l'une à Saint-Denis de La Réunion et l'autre à Cotonou (Bénin).

Pour ce faire, *Rèvman de kartyé*, un dispositif préalable de recherches artistiques a offert l'opportunité de recueillir cette parole en associant des artistes, issus de chaque territoire concerné, à une phase de transposition et de mise en forme diffusée in situ et qui les a préparé à leur collaboration future dans le cadre de la réalisation du spectacle.

L'écriture du texte de la création théâtrale a été réalisée, via une commande d'écriture, par Koffi Kwahulé, auteur d'origine ivoirienne et de renommée internationale, qui a travaillé sur la base de l'ensemble des éléments collectés lors des deux *Rèvman d'kartyé*.

Pour Tribu urbaine # 1, la compagnie a organisé ses recherches artistiques et son travail de création selon le phasage suivant :

- ⇒ **De septembre 2010 à mars 2011** - Ateliers de recherche théâtrale autour du thème *Tribus urbaines*, avec restitution en public des deux étapes préalables :
 - *Rèvman d'kartyé # 1* : septembre/octobre 2010 - Saint-Denis de La Réunion
 - *Rèvman d'kartyé # 2* : février/mars 2011 - Cotonou (Bénin)
- ⇒ **De août à novembre 2011** - Création et diffusion locale :
 - Création théâtrale *Tribu Urbaine # 1 – Le jour où Ti'zac enjamba la peur* à Saint-Denis
 - Diffusion de *Tribu Urbaine # 1 – Le jour où Ti'zac enjamba la peur* à Saint-Denis (hors les murs) sur 10 dates et sur l'île en décentralisation
- ⇒ **2012** - Diffusion hors Réunion
 - Diffusion de *Tribu Urbaine # 1* à l'international (Afrique de l'Ouest) et contact pour la diffusion ultérieure en métropole

TRIBU URBAINE # 2 / 2011 – 2012 – 2013 – 2014

Tribu Urbaines #2 sera le second projet du cycle de créations théâtrales de CYCLONES Production et réunira, dans son aboutissement sous forme de spectacle, des artistes réunionnais et malgaches.

Il puisera sa trame dramaturgique dans une parole récoltée auprès de deux tribus, deux communautés de vie qui investissent l'espace du marché fixe en zone urbaine. Les deux territoires explorés seront celui du *Petit Marché* à Saint-Denis et du *Marché d'Isoty* à Antananarivo (Madagascar)

Pour Tribu urbaine # 2, la compagnie organisera ses recherches et son travail de création selon le phasage suivant :

- ⇒ **2011- 2012** - Missions de contacts et d'élaboration du dispositif partenarial :
 - contacts institutionnels et artistiques : de mai à décembre 2011 – Madagascar et La Réunion
 - choix de l'équipe artistique pour les étapes préalables et confirmation des partenariats sur le projet : de janvier à juin 2012 – Madagascar et La Réunion
- ⇒ **2012 – 2013** - Ateliers de recherche théâtrale et artistique, avec restitution en public des deux étapes préalables :
 - *Rèvman d'kartyé #1* : septembre 2012 - Antananarivo (Madagascar)
 - *Rèvman d'kartyé #2* : premier trimestre 2013 – Saint-Denis de La Réunion.
- ⇒ **2014** :
 - Création théâtrale *Tribu Urbaine #2* (titre provisoire) à Saint-Denis
 - Diffusion de *Tribu Urbaine #2* à Saint-Denis sur 10 dates et sur l'île en décentralisation.
 - Diffusion de *Tribu Urbaine #2* à Madagascar
 - Préparation du Tribu Urbaine #3

A.2 – DOMOUN LA DI

Domoun la di est un concept artistique associant théâtre et approche citoyenne. Il se nourrit d'une démarche de recueils de récits de vie, transposés en texte dramatique dans le cadre d'une commande à un auteur réunionnais.

L'objet artistique final est porté par un acteur qui, de par son jeu, impulse une dynamique de débat (*sobatkoz*) avec le

public.

Ce débat est animé par une personne ressource apte à générer des échanges et à maîtriser les éléments historiques et sociologiques sous-jacents dans la proposition théâtrale.

Pour les *Domoun la di*, la compagnie organisera sa recherche artistique et son travail de création selon le phasage suivant :

- ⇒ **2011 :**
 - Recherche de partenaires pour la production et la diffusion de la démarche.
- ⇒ **2012 :**
 - Création de *Domoun la di #1 - Misiyé Dijoux* - Texte de Sully Andoche, en coproduction avec le Théâtre du Grand Marché
 - Diffusion en décentralisation sur l'île.
- ⇒ **2013 :**
 - Recueil de récits de vie et transcription théâtrale pour le *Domoun la di #2*
 - Recherche de partenaires pour le *Domoun la di #2*
- ⇒ **2014 :**
 - Création de *Domoun la di #2* en coproduction avec un lieu de diffusion de l'île.
 - Diffusion en décentralisation sur l'île.

DANS LE CADRE DES MISSIONS CRÉATION / DIFFUSION THÉÂTRALE EXPLICITÉES DANS LA PRÉSENTE CONVENTION, CYCLONES PRODUCTION S'ENGAGE DONC À RÉALISER :

- **3 *Rèyman d'kartyé***
- **1 spectacle *Tribu urbaine #1 - Le jour où TI'Zac enjamba la peur* avec des partenaires du Bénin et de l'Afrique de l'ouest**
- **1 spectacle *Tribu urbaine #2* avec des partenaires de Madagascar**
- **2 *Domoun la di***

LA COMPAGNIE S'ENGAGE AUSSI À TROUVER DES COPRODUCTIONS AFFÉRENTES À CES ACTIONS ARTISTIQUES.

B - LES PRODUCTIONS DE LA FABRIK

Les *Productions La Fabrik* proposent à des artistes non structurés juridiquement mais néanmoins porteurs d'un projet artistique novateur, un espace de création et un dispositif de production.

L'objectif de CYCLONES Production étant d'assumer un rôle de producteur sur des objets artistiques choisis en cohérence avec le projet de la compagnie à La Fabrik, questionnant la relation de l'artiste au monde et la place de l'art dans la société.

Exemple de *Productions La Fabrik* avec le spectacle *Dis oui*, réalisé en résidence à La Fabrik par Nicolas Givran et Sami Pageaux Waro en 2009 et soutenu par l'O.N.D.A. pour sa diffusion nationale :

- ⇒ **2011 :**
 - Diffusion La Réunion (9 représentations)
 - Préparation tournée métropole
 - Contacts Festival d'Avignon
- ⇒ **2012 :**
 - Diffusion métropole (10 représentations minimum)
 - 20 représentations au Festival d'Avignon (Chapelle du verbe incarné)
- ⇒ **2013 :**
 - Reprise de tournée en métropole

La Fabrik étant un lieu de résidences artistiques, sa programmation d'accueil de projets professionnels se doit d'être à l'écoute de la création en mouvement.

Ce mouvement rend difficile une anticipation exacte des projets propres à intégrer le dispositif des *Productions La Fabrik* sur les années 2012 - 2014.

EXCEPTÉ LE SPECTACLE *DIS OUI*, SUR LA PÉRIODE DE CONVENTIONNEMENT, CYCLONES PRODUCTION POURRAIT ACCOMPAGNER DANS LE CADRE DES *PRODUCTIONS LA FABRIK* :

- **1 projet d'artistes – De la phase de réalisation jusqu'à la phase de diffusion**

1.2 - MISSION ECRITURE THEATRALE CONTEMPORAINE

A - LE FONDS D'ECRITURE THEATRALE CONTEMPORAINE

L'écriture théâtrale est peu présente dans les productions littéraires réunionnaises. Proposer un accès facilité à un large éventail de textes écrits au cours des vingt dernières années (édités ou manuscrits) permet de susciter curiosité et envie chez les auteurs, ou futurs auteurs.

La Fabrik était depuis 2008 l'Antenne Régionale d'ANETH (Aux Nouvelles Écritures Théâtrales) à La Réunion, et utilisait le dispositif de cette association nationale pour promouvoir la découverte et la diffusion des auteurs de théâtre contemporain auprès d'un large public (professionnels – enseignants – élèves – tous publics).

En 2010, la volonté du Ministère de la culture et de la communication de fusionner ANETH avec le Centre National du Théâtre (C.N.T.) et La Maison Jean Vilar, implique de reconsidérer le fonctionnement du Centre de Ressources sur les années à venir.

Le souhait de CYCLONES Production est que le Centre de Ressources de La Fabrik, qui accueille ce fonds de théâtre contemporain reste un espace de rencontres, d'échanges entre artistes, pédagogues, éducateurs, et citoyens qui se questionnent sur la place de l'Art dans la cité.

Il propose actuellement :

- Une consultation des ouvrages sur place (plus de 1000 textes – édités ou tapuscrits - et revues)
- Un cycle de lectures scéniques : *Pa mwin lotèr*
- Des ouvrages pédagogiques de référence sur le Théâtre – Art du cirque – Art de la rue - Danse et des revues professionnelles.

Ce Centre de Ressources assure une permanence d'ouverture permettant ainsi l'accès des publics aux textes et au fonds documentaire.

La compagnie, également adhérente de l'ANRAT (Association Nationale de Recherche et d'Action Théâtrale) y propose aussi un fonds de publications de cette association nationale, structure ressource pour la mise en œuvre des projets d'éducation artistique en milieu scolaire.

La fréquentation d'une année sur l'autre de cet outil est en augmentation régulière.

SUR LA BASE DES CONSTATS ÉTABLIS LORS DES TROIS ANNÉES DE FONCTIONNEMENT PRÉCÉDENTES, ET DANS L'OBJECTIF DE MAINTENIR L'ACCESSIBILITÉ ET L'ANIMATION DE CE FONDS DE THÉÂTRE CONTEMPORAIN, CYCLONES PRODUCTION SOUHAITE POUR LA PÉRIODE 2011-2014 DE LA PRÉSENTE CONVENTION :

- **Intégrer le Centre de Ressources dans le réseau de Lecture Publique de la C.I.N.O.R. et de la Ville de Saint-Denis - médiathèques et bibliothèques**
- **Élargir le fonds d'écriture contemporaine à des ouvrages théâtre/conte de La Réunion, de l'Océan Indien et de l'espace francophone**
- **Y mettre à disposition les collectes de récits de vie recueillis et leur transposition théâtrale par les auteurs programmés en résidence dans des actions territoriales initiées par CYCLONES Production à La Fabrik**
- **Développer des partenariats avec des acteurs et opérateurs culturels : théâtres, structures de formation théâtrale, compagnies professionnelles et amateurs, Rectorat et associations**
- **Structurer le cycle des *Pa mwin lotèr* autour des artistes en résidence à La Fabrik (3 *Pa mwin lotèr* annuels à partir de 2012)**
- **Proposer un catalogue de lectures scéniques disponibles pour une décentralisation dans des structures de l'île (lieux de diffusion – Médiathèques – Bibliothèques – Cafés Littéraires – Associations ...)**

B – LES RESIDENCES D'AUTEURS

L'écriture dramatique contemporaine a toujours été motrice de la dynamique de création de la compagnie. Depuis 2008, CYCLONES Production accueille chaque année à La Fabrik un auteur en résidence longue (1 mois) qui contribue à enrichir en transversalité le projet artistique de la compagnie et les équipes en résidence. Cet accueil annuel a été complété dès 2010 par l'implication forte d'auteurs réunionnais et étrangers sur les démarches des *Rèzman d'kartyé* en lien avec le cycle de création *Tribus urbaines*.

DANS LE CADRE DE LA MISSION ÉCRITURE CONTEMPORAINE EXPLICITEE DANS LA PRÉSENTE CONVENTION, CYCLONES PRODUCTION S'ENGAGE DONC À :

- **Continuer sa démarche de commandes d'écriture théâtrale, pour les créations *Tribus Urbaines #1, Tribus Urbaines # 2, et Tribu Urbaine # 3* à des auteurs contemporains qui intégreront la dynamique territoriale de son projet :**
 - ⇒ 2011 résidence d'écriture de Koffi KWAHULE pour *Tribu urbaine # 1*
 - ⇒ 2012, résidence d'écriture d'Hermas GBAGUIDI (dynamique périphérique du *Tribu urbaine # 1* en lien avec l'opération *Bat la lang* initiée par le CDOI - Théâtre du Grand Marché)
 - ⇒ 2013 résidence d'écriture de Koffi KWAHULE pour *Tribu urbaine # 2*
 - ⇒ 2014, résidence à définir en fonction du contenu de *Tribu Urbaine # 3*
- **Continuer d'associer des auteurs dramatiques à la démarche des *Rèzman d'kartyé*, actions préalables à la production des spectacles du cycle *Tribus urbaines* :**
 - ⇒ Pour information en 2010, Marie BIROT et Sully ANDOCHE (Réunion)
 - ⇒ 2011, Hermas GBAGUIDI et Patrice TOTON (Bénin)
 - ⇒ 2012, Johary RAVALOSON (Madagascar)
 - ⇒ 2013 et 2014, auteurs à définir en fonction du contenu des *Rèzman d'kartyé*
- **Pérenniser et amplifier, dans une dynamique d'actions communes (comités de lecture, concours d'écriture théâtrale, diffusion de lectures scéniques) le partenariat engagé avec le CDOI-Théâtre du Grand Marché dans le cadre de l'opération *Bat la lang* (Mois des auteurs)**
- **Impulser des travaux de traduction et d'adaptation en langue créole de textes dramatiques en langue française**
- **Poursuivre les collaborations avec des auteurs locaux dans le cadre de ses actions artistiques territoriales (Cycle *Domoun ladi* – Résidence d'artistes)**

2 - AXE ARTS DU CIRQUE- ARTS DE LA RUE

2.1 - MISSION DE STRUCTURATION DES ARTS DU CIRQUE ET ARTS DE LA RUE

Le cirque contemporain (Nouveau Cirque) offre des formes artistiques propres à favoriser une forte accessibilité des publics. La présence des Arts du Cirque/Arts de la Rue dans le projet artistique de la compagnie permet d'élargir l'impact de son programme d'activités sur les publics et de proposer, dans certaines actions, un cursus où spectateurs comme protagonistes cheminent librement entre le cirque et le théâtre.

De plus, le travail de création hors les murs de la compagnie qui, dès le début de son activité, a investi l'espace public pour le transformer en aire de jeu théâtral au sein de la cité, est fortement inspiré par l'univers circassien et par les arts urbains. L'évolution des arts du cirque dans le projet s'inscrit donc en cohérence avec le cheminement historique de la compagnie.

C'est ainsi que depuis fin 2008, une action spécifique initiée par la D.R.A.C. Réunion, et portée par CYCLONES Production, vise à structurer le secteur des Arts du cirque et des Arts de la rue à la Réunion. Le souhait de CYCLONES Production en acceptant cette mission, a été d'œuvrer à la création de passerelles artistiques entre le théâtre, le cirque et d'autres disciplines artistiques (danse, musique, *moring...*). Le cadre de la précédente convention a permis de tester en toute liberté des actions impulsant des démarches artistiques croisées, et de percevoir le réel potentiel existant dans ces formes d'expressions artistiques interdisciplinaires.

Cette mission permet aussi de développer des ateliers de sensibilisation, des stages professionnels et des rencontres régulières entre l'ensemble des acteurs locaux de la filière et des artistes ressources issus du territoire national. Elle offre également l'opportunité d'accueillir en résidence artistique des équipes souhaitant avoir un temps de recherche et d'expérimentation au plateau de leurs projets.

Ce travail de structuration a généré une réelle dynamique sur le territoire local, à travers notamment :

- Les résidences artistiques conjointes entre compagnies de métropoles et compagnies réunionnaises
- Les temps de formation artistiques et techniques
- Les rencontres et actions de structuration organisées pour les professionnels de la filière à La Fabrik
- Les échanges entre artistes de disciplines différentes et des propositions artistiques naissantes associant diverses formes d'expression (*Rézman d'kartyé* de CYCLONES Production en 2010 – Projet en cours de la compagnie *Cirquons Flex* qui intègre la pratique du *moring*)

De plus, on observe à La Réunion :

- La création et le développement de structures locales (*Saoufjet*, école de cirque *Circus Nout Péi*, Cie *Les pieds sur terre*, *Cirquons Flex*, ...)
- Le développement de manifestations liées au cirque et aux arts de la rue (*convention de jonglerie aux Aviron*, festival *tournée*, *viré* à Saint-Benoît, *le Tempo* à Saint-Leu ...)
- Plus de 150 Projets Artistiques et Culturels demandés par les différents établissements scolaires chaque année
- Le départ régulier de jeunes artistes pour formation longue en métropole
- Des échanges pédagogiques entre les structures locales et des structures métropolitaine (*Passe-Muraille*, *École de Cirque Turbul'*, *CIRCA*, *la Fédération Française des Écoles de Cirque*, *la Grainerie...*)
- Ainsi que les volontés maintenant identifiées des acteurs locaux de se réunir pour chercher, échanger, se former et créer

Les actions commencent à se multiplier, à se diversifier avec réussite et avec un taux de fréquentation en hausse, mais aussi avec un besoin évident de mutualisation, de méthodologie et encore et toujours de structuration.

C'est dans le cadre de ce mouvement et sur la base de ce constat, que CYCLONES Production propose sur la période 2011 - 2014 d'amorcer une nouvelle phase dans l'évolution de cette mission qui impliquera la mise en œuvre d'un schéma de développement des Arts du Cirque et Arts de la Rue à l'échelle de l'ensemble du territoire de la Réunion.

Trois années étaient nécessaires pour recueillir des éléments de diagnostic et accompagner ou impulser la dynamique de la filière (2008-2010).

Les quatre années qui suivent (2011-2014) le seront pour concrétiser, dans les domaines de l'encadrement pédagogique et des démarches créatives, la mise en œuvre de dispositifs de formation de formateurs et d'accompagnement adaptés aux besoins des acteurs locaux. Ces dispositifs amplifieront la qualité de l'offre proposée sur le territoire réunionnais en matière d'éducation artistique et de création. Pour ce faire, un partenariat étroit sera formalisé avec la Scène Conventionnée Le Séchoir de Saint-Leu afin de mutualiser moyens et démarches pour aboutir ainsi à une mise en synergie et en complémentarité d'actions en direction de la filière cirque réunionnaise.

Si dans le cadre de cette mission, CYCLONES Production a atteint les objectifs initiaux de structuration tout en devenant un espace ressources pour les acteurs circassiens locaux, le prolongement de cette mission reste tributaire d'une mise en perspective pluriannuelle adaptée au contexte local et susceptible de mobiliser des moyens financiers progressifs et adéquats.

La période de la présente convention sera donc celle de la mise en place d'un schéma pluriannuel de développement pour les Arts du cirque et Arts de la rue à La Réunion, articulé pour les missions de CYCLONES autour des axes suivants :

A - Structuration

- Organisation de 2 temps de rencontres annuelles avec les acteurs cirques locaux afin d'évaluer avec eux l'avancée du projet par rapport à leurs attentes et leurs besoins
 - Mise en place et pérennisation d'un partenariat conventionné dans le cadre d'un *Schéma de développement des Arts du cirque et Arts de la rue* à l'échelle du territoire de La Réunion et permettant la lisibilité d'une mutualisation des moyens, d'une répartition équilibrée de l'offre cirque et d'une complémentarité de soutien et d'accompagnement pour la création locale :
- ⇒ **2011** : partenariat local avec la Scène Conventionnée Le Séchoir (proposition d'un schéma de développement des Arts du cirque / Arts de la rue à La Réunion) et contacts pour développer des

- partenariats au niveau national (Structures Cirque de la région Midi-Pyrénées, ESAC de Bruxelles)
- ⇒ **2012** : accentuation du partenariat local avec 3 diffusions de spectacle Cirque à La Fabrik générant des échanges autour de la pédagogie et de l'enseignement – Confirmation de la mise en réseau au niveau national
- ⇒ **2013 – 2014** : régularité dans le partenariat local - Élargissement de la mise en réseau à l'international
- Accompagnement juridique et administratif des projets et des compagnies
 - ⇒ **2011** : Reverico – Tamam – 21° Circus – Les pieds sur terre
 - ⇒ **2012 – 2014** : en fonction des demandes et des besoins des compagnies.
- En partenariat avec la Direction Régionale de la Jeunesse et Sport de La Réunion : réparation, mise en place et gestion d'un *BPJEPS Activités du Cirque* à La Réunion
 - ⇒ **2011** : Diagnostic de la demande de formation de formateurs / Échanges avec la FFEC et avec des structures porteuses du BPJEPS sur le territoire national
 - ⇒ **2012** : Création d'un poste chargé de mission cirque à partir de juillet 2012 pour la préfiguration du BPJEPS / organisation financière, juridique, administrative et pédagogique
 - ⇒ **2013** : Mise en place et accompagnement de la première promotion de la formation BPJEPS sur 18 mois et préparation de la seconde promotion
 - ⇒ **2014** : Sortie de la première promotion en juin et démarrage de la seconde promotion en septembre

B – Formations techniques et pédagogiques

- 3 stages annuels à l'initiation aux Arts du cirque en direction des enseignants (partenariat avec le Rectorat) :
 - ⇒ **2011** : stage de *Vincent MILLET* et de la *Cie 21° Circus*
 - ⇒ **2012 – 2104** : à définir en fonction des besoins et du partenariat local
- 2 à 3 stages techniques annuels en direction des professionnels :
 - ⇒ **2011** : stage de la *Cie Cirquons Flex* autour du mât chinois et de la *Cie Zigrolling* autour de la structure Zigrolling
 - ⇒ **2012 – 2104** : à définir en fonction des besoins et du partenariat local

C – Résidences artistiques et soutien à l'émergence (coproductions)

- Accueil en résidences de compagnies extérieures et locales pour un travail de laboratoire, de recherches artistiques et d'échanges autour du projet de CYCLONES Production à La Fabrik, et à partir de 2012, coproduction d'une création locale par an :
 - ⇒ **2011** : accueil de 6 artistes locaux tout au long de l'année et de 3 temps de laboratoires artistiques avec Joël COLAS et Vincent MILLET
 - ⇒ **2012** : résidence de la *Cie Les pieds sur terre* avec une coproduction – Résidence de *21° Circus* – Résidences artistiques avec Joël COLAS, Vincent MILLET et une troisième à définir en fonction du partenariat local
 - ⇒ **2013 – 2014** : deux résidences artistiques par an avec une compagnie extérieure à définir en fonction du partenariat local – une résidence avec une compagnie locale pour une coproduction en fonction des projet artistiques

D – Espaces de rencontres avec les publics - Diffusions

- En complément des espaces de rencontres *Chantier public* et *Sortie de Fabrik* impulsés par les résidences et accessibles aux publics de La Fabrik, l'équipe propose d'intégrer à partir de 2012 des diffusions ponctuelles de spectacles professionnels de cirque (2 à 3 par an)
- Cette diffusion s'effectuera d'une part, dans le cadre du partenariat entre CYCLONES Production et la Scène conventionnée *Le Séchoir* pour les spectacles extérieurs et, d'autre part, sera en lien avec la coproduction CYCLONES/Compagnie locale. Ce principe de diffusions exceptionnelles dans un espace de fabrique permettra de fidéliser les publics sur des propositions cirque de qualité dans le Nord de l'île, et de créer une émulation positive au sein des artistes locaux :
 - ⇒ **2011** : 3 *Chantier Public* (*Zigrolling* – *Cirquons Flex* – Collectif d'artistes réunionnais)
 - ⇒ **2012** : 1 *Chantier Public* et 3 diffusions de spectacles :
 - Joël COLAS en janvier et un spectacle professionnel extérieur au second semestre, en lien avec la programmation du Séchoir
 - la *Cie Les pieds sur terre* dans le cadre de la coproduction avec CYCLONES second semestre
 - ⇒ **2013 – 2014** :

- 1 ou 2 Chantiers Public par an
- 2 ou 3 diffusions annuelles de spectacles professionnels en lien avec la programmation du Séchoir et la compagnie coproduite par CYCLONES

E - Développement de projets

- Sur la durée de la présente convention CYCLONES Production, propose de mettre en œuvre une dynamique partenariale :
 - ⇒ Sur la base d'un Schéma de développement des Arts du cirque à La Réunion élaboré en concertation avec l'Etat, les collectivités territoriales présenté et la Scène Conventionnée Le Séchoir et intégrant une réflexion sur la mise en œuvre potentielle d'un projet commun du type *Pôle Cirque* à La Réunion
 - ⇒ Avec élargissement progressif des partenariats avec d'autres structures (Théâtre Départementaux de la Réunion - CEMEA - Rectorat - ...)
 - ⇒ Régularité des missions de contact en métropole et à l'international

DANS LE CADRE DE LA MISSION STRUCTURATION DES ARTS DU CIRQUE ET ARTS DE LA RUE EXPLICITÉE DANS LA PRÉSENTE CONVENTION, CYCLONES PRODUCTION PROPOSE DONC LE PROGRAMME SUIVANT :

- **Mise en réseau et mutualisation de moyens au niveau local, national et international**
- **Accompagnement à l'émergence des équipes de création avec possibilité de soutien administratif, artistique et technique en fonction des demandes et des besoins**
- **Création d'un poste de chargé de mission Cirque**
- **Préparation, mise en place et gestion d'un BPJEPS Activité Cirque à La Réunion pour 2 promotions**
- **2 stages par an d'initiation ou de perfectionnement aux Arts du cirque en direction des enseignants, soit 8 stages sur la période**
- **1 à 2 stages de formation technique et artistique par an en direction des professionnels locaux soit entre 4 et 8 stages sur la période**
- **3 résidences artistiques/diffusion Cirque dans l'année dont une coproduction avec une compagnie locale, soit 12 résidences/Diffusions et 2 coproductions sur la totalité de la période**
- **Des Chantier Public et Sortie de Fabrik en fonction des modalités de créations des artistes en résidence**

3 - MISSIONS TRANSVERSALES AUX AXES THEATRE ET CIRQUE

3.1 - MISSION ÉDUCATION ARTISTIQUE

Cette mission a toujours été un élément charnière dans la mise en œuvre du projet de la compagnie. Une convention cadre pluriannuelle de trois ans a été signée en 2008 entre Le Rectorat de La Réunion et CYCLONES Production. Cette convention cadre, qui inclut la mise à disposition d'un Professeur Relais, sera renouvelée à son terme. L'ensemble des actions en milieu scolaire s'organisent systématiquement avec l'implication du Professeur-Relais dans les phases préalables d'élaboration.

Mais l'éducation artistique correspond à un vaste champ d'investigation et ne se limite pas aux actions de formation à destination des scolaires ou du grand public.

L'appréhension de l'éducation artistique par CYCLONES Production peut s'assimiler à l'évolution générale, depuis presque 30 ans, de l'identité de l'artiste, de sa place au sein de la société. Cette évolution se caractérise par une modification du rapport à l'autre, à l'environnement, au social. Cela est perceptible tant dans la conception, dans l'élaboration de l'acte artistique lui-même que dans le développement des espaces d'intervention.

Cette approche a induit dans la démarche de la compagnie un engagement affirmé et juxtaposé sur le terrain de la création et sur celui du développement culturel, en provoquant une stimulation réciproque de chacun de ces domaines.

Ces actions centrales dans le projet, génèrent :

- L'ossature du développement d'un territoire par la culture
- Les fondements d'une approche englobant l'épanouissement de l'individu, son rapport à l'autre et à l'espace
- L'appropriation future en termes de savoir être, de transmission, de création et de développement de

l'imaginaire de l'individu, influant indirectement sur son environnement

DURANT LA PERIODE DE LA PRESENTE CONVENTION CYCLONES PRODUCTION PERENNISERA :

A – LES ATELIERS DE PRATIQUES ARTISTIQUES TOUT PUBLIC : FABRIKAJEUX

- Ateliers théâtre: enfants – adolescents – adultes
- Ateliers cirque : enfants – adolescents – adultes
- Stages théâtre et cirque en période de vacances scolaires

Les ateliers Fabrikajeux théâtre/cirque fonctionnent sur la base d'un bilinguisme créole-français, posé comme support pédagogique et intégré au parcours des participants. Leur fréquence est hebdomadaire et se prolonge sur des stages pendant les vacances scolaires.

Un partenariat avec l'Agence Départementale d'Insertion (ADI) permet aux familles économiquement faibles l'accès à ces pratiques artistiques.

B – LES INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

- Option théâtre obligatoire et facultative du Lycée Antoine ROUSSIN à Saint-Louis
- Classes PAC et PAG : lycées – collèges – écoles primaires
- Ateliers Artistiques : lycées – collèges

La priorité sera donnée à l'élaboration de partenariats avec les établissements scolaires qui intégreront :

- Une dynamique de jumelage avec insertion des actions au volet Culture du projet d'établissement
- Une complémentarité des dispositifs Éducation Artistique de La DAC OI et du Rectorat au sein d'une même action en milieu scolaire

C – LES INTERVENTIONS POUR PUBLICS SPECIFIQUES

- Établissements spécialisés (Institut Médico Éducatif...)
- Opération Ville Vie Vacances (OVVV) – Projet Baz'Art à destination des adolescents en difficulté.
- Projet de Réussite Éducative (PRE)
- Associations

D – LA FORMATION D'ENSEIGNANTS

- Accueil de stages organisés par le Rectorat
- Encadrement de stages à destination des enseignants

E – LE POLE RESSOURCES SUR L'EDUCATION ARTISTIQUE

Fortement impliquée dans la démarche d'éducation artistique, CYCLONES Production a toujours affirmé sa volonté de lutter contre l'usage purement récréatif et occupationnel de la pratique artistique.

Sa recherche et ses questionnements sur les modalités de transmission d'une véritable "école du spectateur" adaptée à la réalité réunionnaise et à la création contemporaine sont permanents.

Le Pôle ressources sur l'éducation artistique, intégré au Centre de Ressources de la Fabrik, rassemble des professeurs, des intervenants artistiques et travaille en étroite relation avec le Rectorat et la DAC OI.

Un Professeur-Relais bénéficiant d'une décharge hebdomadaire, est intégré à l'équipe depuis 2007 pour développer les actions du pôle et gérer l'interface entre professionnels de l'éducation et de l'art.

DANS LE CADRE DE LA MISSION EDUCATION ARTISTIQUE EXPLICITEE DANS LA PRESENTE CONVENTION, CYCLONES PRODUCTION PROPOSE :

- **De pérenniser les outils existants au service de cette mission : interventions en milieu scolaire, interventions tout public, intervention publics spécifiques, formations enseignants**
- **D'amplifier la mise en place d'outils de réflexion et d'action à destination de tous les acteurs (artistes, professeurs, animateurs, éducateurs, ...) impliqués dans des interventions de formation et de médiation artistique à destination du jeune public**
- **D'affirmer son statut d'adhérent de l'ANRAT (Association Nationale de Recherche et d'Action Théâtrale), en élargissant l'accès aux publications disponibles dans le Centre de ressources et en organisant des rencontres et des formations impliquant les différents acteurs de l'éducation artistique**

3.2 – MISSION ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS PROFESSIONNELS

Le dispositif de résidence et les capacités d'accueil de La Fabrik offre l'opportunité aux artistes et aux compagnies professionnelles de bénéficier d'un outil leur permettant d'affiner les partis pris artistiques et techniques de leur projet.

Il offre aussi la possibilité de proposer dans de bonnes conditions, via les *Chantiers publics* et *Sortie de Fabrik*, des phases de restitution de leur travail aux publics et aux professionnels.

La base de ces partenariats avec les artistes se construit sur des principes et des valeurs humaines et artistiques partagées :

- Lien étroit avec le projet artistique global de CYCLONES Production à La Fabrik
- Exigence de qualité
- Volonté d'exposer l'acte de création aux publics dans une dynamique de rayonnement territorial (sous des formes à réinventer avec chaque équipe concernée)

Dès l'année 2012, la compagnie propose de compléter ce dispositif de résidence par une nouvelle action : **La@mayaz**. **La@mayaz** opère par une convocation d'artistes rassemblés par CYCLONES Production autour d'une commande spécifique et financée qui impulse une dynamique d'exploration artistique interdisciplinaire pour aboutir à un temps de restitution en public.

Les artistes seront recrutés d'une part, sur la base d'un appel d'offre local, national, voire international et d'autre part, dans le cadre des rencontres générées par le cycle de création *Tribus Urbaines* qui propose un fort potentiel de découverte d'artistes.

Les résidences **La@mayaz** se construisent sur la base d'un cahier des charges qui oriente et contextualise l'espace laboratoire des artistes et définit en complément le cadre opérationnel et les enjeux de leurs présence à La Réunion en les associant au développement culturel de l'île par leur participation à des rencontres de sensibilisation et à des actions de transmission.

A partir de 2012, le dispositif de résidence mis en œuvre par CYCLONES Production sera composé d'accueils classiques expérimentés ultérieurement et de résidences *La@mayaz* qui réuniront des artistes locaux, nationaux et internationaux. Ces artistes, dont certains auront été rencontrés durant la mise en œuvre du cycle de création *Tribus urbaines*, évolueront de 2 à 3 semaines dans le cadre d'une résidence impulsée par une commande et un cahier des charges précis.

A – LES RESIDENCES D'ARTISTES ET DE COMPAGNIES (hors auteurs dramatiques et artistes de cirque)

DURANT LA PERIODE DE LA PRESENTE CONVENTION CYCLONES PRODUCTION S'ENGAGE A :

- Instaurer à partir de 2012 les résidences *La@mayaz*, commandées à des artistes en corrélation avec le travail de création de la compagnie, la dynamique de développement culturel territorial et l'évolution de la mission de structuration des acteurs Cirque réunionnais (Théâtre – Cirque – Danse – Arts plastiques - Ecriture ...) :

⇒ **2012** : Rola GAMANA – musicien, chercheur. (Madagascar) et autres artistes à définir

⇒ **2013** : Myriam LERCH (sous réserve) – plasticienne (Belgique/Madagascar) et autres artistes à définir

⇒ **2014** : artistes à définir

- Maintenir l'accueil en résidence classique, permettant à une équipe artistique ou à un artiste de travailler à l'élaboration de son discours artistique au sein de La Fabrik et de bénéficier d'un accompagnement artistique, technique et administratif.

CYCLONES Production s'efforcera de favoriser les résidences en phase avec les orientations du projet pluriannuel de la compagnie, en capacité de questionner la relation Art/Citoyen et de répondre aux besoins de rayonnement territorial inhérents au projet de la compagnie. Ces résidences dont la durée est variable, génèrent des *Chantier Public* et *Sortie de Fabrik*, espaces de rencontres et de restitutions publiques :

⇒ **2011** :

- Compagnie de danse *Yune Chane* (accompagnement artistique et administratif)
- Groupe de musique *Tricod'po*
- Compagnie de théâtre *La Grosse situation*
- Groupe de musique *Sours perkisyon*

⇒ **2012** :

- Compagnie de danse *Yune Chane*
- Compagnie de danse *Yann Lheureux* (sous réserve)

⇒ **2013 – 2014** : en fonction du planning, des demandes et du projet artistique présenté

- Créer des outils de communication propres à favoriser la compréhension, par les acteurs culturels, de cette mission et des modalités d'accès aux dispositifs de résidence proposés : mise en ligne d'un formulaire et d'un dossier d'inscription et de candidature, publications d'appels d'offre...

B – LES MISES A DISPOSITION LOGISTIQUE

Les ateliers de construction de décors et de costumes étant un outil rare sur l'île, ils seront mis à disposition des professionnels qui en feront la demande, dans l'esprit d'une mutualisation de l'équipement comme ce fut le cas en 2011 avec l'équipe de création du CDOI - Théâtre du Grand Marché pour le spectacle *Paradise* et avec la Cie Sylvie Guillermin dans le cadre d'un partenariat avec le Théâtre Canter.

Cette mise à disposition reste néanmoins tributaire du respect de la législation en vigueur relative aux normes de sécurité et implique que les usagers de ces espaces techniques possèdent les compétences et habilitations nécessaires.

- Le matériel scénique de La Fabrik, dont CYCLONES Production assure l'entretien et la maintenance, sera dans la limite de ses disponibilités et dans un souci de solidarité et d'échanges entre structures et artistes, mis à la disposition des équipes de création et des lieux de programmation.

C – LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

- Dans une dynamique de transversalité, CYCLONES Production saisira l'opportunité de compétences présentes lors des phases de résidences ou de créations à La Fabrik pour organiser des stages de formation professionnelle en direction des artistes locaux.

DANS LE CADRE DE LA MISSION ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS PROFESSIONNELS EXPLICITEE DANS LA PRÉSENTE CONVENTION, CYCLONES PRODUCTION S'ENGAGE DONC À INITIER :

- **1 résidence La@mayaz par an associant un artiste étranger et des artistes locaux évoluant sur une commande de la compagnie, soit 3 résidences de 2012 à 2014**
- **Des résidences classiques dont le nombre variera en fonction du planning, des demandes et des projets artistiques présentés. Ces résidences ne peuvent être prédéterminées dans le fonctionnement d'un espace de fabrique qui se doit d'être à l'écoute des sollicitations des équipes artistiques**
- **Des mises à disposition des espaces à vocation technique de La Fabrik**
- **Des prêts de matériel à titre gratuit auprès des structures partenaires**

3.3 – MISSION DEVELOPPEMENT CULTUREL

Élément fondateur à sa constitution et présente dans la démarche de la compagnie depuis sa création, la mission de développement culturel a été systématiquement incorporée au contenu des différentes conventions triennales qui ont engagé CYCLONES Production vis à vis de ses partenaires institutionnels.

Les constats et éléments de diagnostic, recueillis durant les premières années d'implantation dans l'espace de La Fabrik, ont permis à la compagnie, gestionnaire d'un équipement, d'affirmer la mise en œuvre de cette mission dans le cadre de son projet artistique et culturel.

Cette affirmation correspond à une volonté :

- De maîtriser le terme "développement culturel", d'en proposer une définition commune avec les partenaires et de développer sur un micro-territoire une évaluation des actions artistiques et culturelles mises en œuvre
- De positionner les actions culturelles dans le processus de développement global d'un territoire, en identifiant les limites de compétences et de missions de l'équipe de CYCLONES Production, et impulsant une démarche transversale de partenariat avec les acteurs locaux pour la prise en charge de relais d'action et une participation de la compagnie à l'évolution globale du micro-territoire
- De réfléchir à l'identité de l'artiste dans la société actuelle et la micro-société réunionnaise, à ses implications possibles dans l'évolution d'un territoire, à son rapport à l'environnement en lui offrant l'opportunité de confronter pratiques artistiques et pratiques culturelles populaires

DANS LE CADRE DE LA MISSION DEVELOPPEMENT CULTUREL EXPLICITEE DANS LA PRÉSENTE CONVENTION, CYCLONES PRODUCTION PROPOSE DONC :

- De continuer la démarche partenariale du *Site Expérimental pour un développement culturel* initiée en 2010 sur le secteur Patates à Durant / Butor / Sainte-Clotilde impliquant :
 - La continuité des réunions du groupe de réflexion *CultureS et territoireS* qui associe les différents partenaires concernés (Ville, État, Collectivités, bailleurs sociaux, associations...)
 - Le maintien de l'animation de ces réunions par le groupe de recherche *LCF-CNRS* de l'Université de La Réunion
 - La production d'une étude diagnostic du secteur sur les pratiques culturelles des habitants
 - La programmation d'une série d'actions culturelles qui créeront une synergie entre l'équipement culturel *La Fabrik* et les habitants et acteurs culturels et économiques des territoires
 - Une évaluation transversale des actions par l'ensemble des partenaires pour analyser l'évolution du territoire à travers le développement culturel

